

Nouveau plan de performance des territoires : dès fin 2018, 23 millions de Français pourront trier tous leurs emballages

Alors que le gouvernement se mobilise pour l'économie circulaire et élabore sa feuille de route, Citeo lance un nouveau plan de performance pour améliorer la collecte et le tri dans les territoires. Pour atteindre 75% de recyclage des emballages et 65% des papiers, plusieurs appels à projets seront lancés entre 2018 et 2022 avec un engagement financier de 190 millions d'€ et un accompagnement technique et opérationnel de Citeo auprès des collectivités. Dès la fin de cette année, 8 millions de Français supplémentaires pourront trier tous leurs emballages, 23 millions au total, soit plus d'1/3 du territoire.

Améliorer le recyclage des emballages en plastique

Depuis 2012, Citeo travaille avec les collectivités locales pour développer et simplifier le geste de tri des habitants. Aujourd'hui, 15 millions de Français peuvent déjà trier tous leurs emballages (barquettes, films, pots, sac en plastique compris). Une généralisation progressive est en œuvre afin que toute la population puisse trier tous ses emballages d'ici 2022. Cela permettra de recycler 400 000 tonnes d'emballages supplémentaires par an.

Pour atteindre cet objectif, Citeo s'est fixé un cap intermédiaire pour permettre notamment aux centres de tri de réaliser les adaptations nécessaires : passer de 15 à 23 millions de Français en extension des consignes de tri dès 2018.

Des appels à projets pour accompagner les territoires

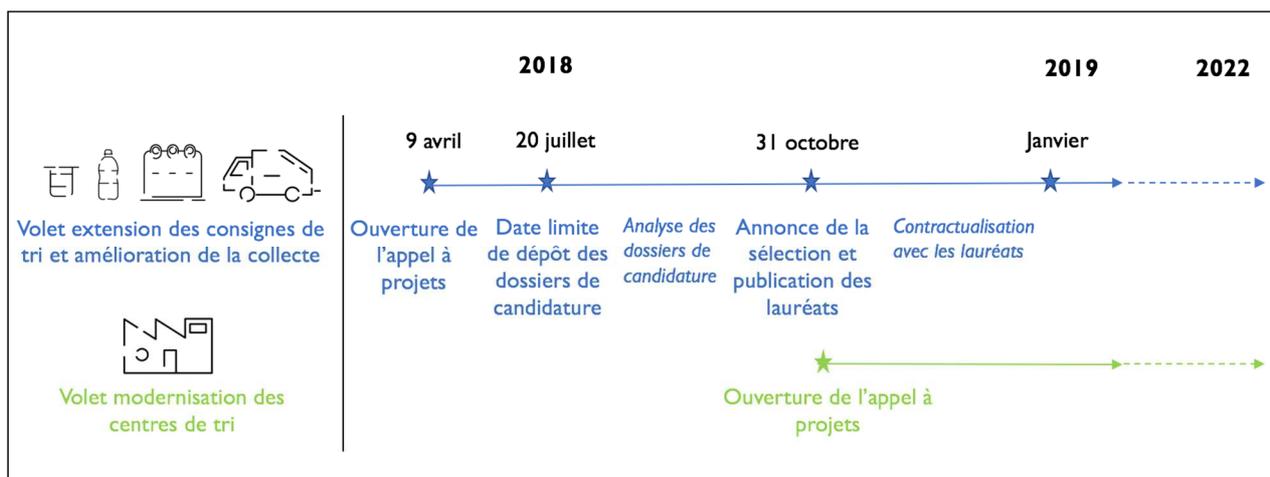
Pour y parvenir, Citeo lance un nouveau plan d'accompagnement. Celui-ci sera constitué de plusieurs appels à projets successifs qui permettront, jusqu'en 2022, de financer les actions et les investissements des collectivités locales.

En 2018, Citeo engagera 55 millions d'€ dans ce plan (dont 22 millions d'€ pour la collecte et 33 millions d'€ pour le tri) afin d'améliorer le recyclage des emballages et des papiers, et d'inscrire l'économie circulaire dans le quotidien des Français.

Entre avril et juillet 2018, les collectivités clientes de centres de tri déjà modernisés pourront candidater à la première phase d'appel à projets avec pour objectif de faire trier 100% des emballages sur leurs territoires. Les collectivités pourront également profiter de cet appel à projets pour repenser leurs dispositifs de collecte et mettre en place les leviers d'amélioration.

Une deuxième phase d'appel à projets sera lancée à l'automne 2018.

Calendrier



Pour en savoir plus sur les appels à projets, rendez-vous sur :

<https://www.citeo.com/plan-de-performance-des-territoires>

A propos de Citeo

Issue du rapprochement entre Eco-Emballages et Ecofolio, Citeo est une société anonyme à but non lucratif créée par les entreprises pour réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers. 250 collaborateurs travaillent avec engagement et passion pour apporter plus de solutions aux entreprises, les accompagner dans leur responsabilité environnementale, rendre le dispositif de tri et de recyclage plus performant au meilleur coût et mobiliser les citoyens pour un geste de tri plus simple et plus efficace.

Contact Presse

Olivia Retali

olivia.retali@citeo.com

01 81 69 05 83 / 06 42 82 81 74